

Document destiné à l'assurance

Élève

Nom et prénom

Né(e) le

N° du livret d'apprentissage

Véhicule(s)

Type

N° d'immatriculation

Contrat

Nom et prénom du souscripteur

N° de police ou sociétaire

Date de souscription

BONUS

MALUS

Accompagnateur <small>doit être conducteur dénommé au contrat d'assurance</small>	Nom	Prénom	Né(e) le	Permis B délivré le <small>(depuis 5 ans sans interruption)</small>	Nombre de sinistres déclarés avec responsabilité depuis 3 ans
Père (2)					
Mère (2)					
Tuteur légal (2) et/ou un accompagnateur désigné par le tuteur légal					
Autre(s)					

Établissement d'enseignement de la conduite

Coordonnées ou cachet de l'auto-école

Les soussignés :

- certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus ;
- certifient avoir pris connaissance des conditions qui s'imposent en matière de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite ou de conduite supervisée (arrêté du 22 décembre 2009 relatif à l'apprentissage de la conduite des véhicules de la catégorie B), et s'engagent à s'y conformer ;
- déclarent être informés que tout manquement au respect des conditions rappelées ci-dessus, ainsi que toute fausse déclaration, sont susceptibles d'entraîner le refus de garantie, sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Signatures	Souscripteur	Accompagnateur (3)
Fait à		
Le		

(1) Conduite Supervisée (2) Lorsque l'élève est mineur (3) Au cas où l'accompagnateur ne serait pas le souscripteur du contrat